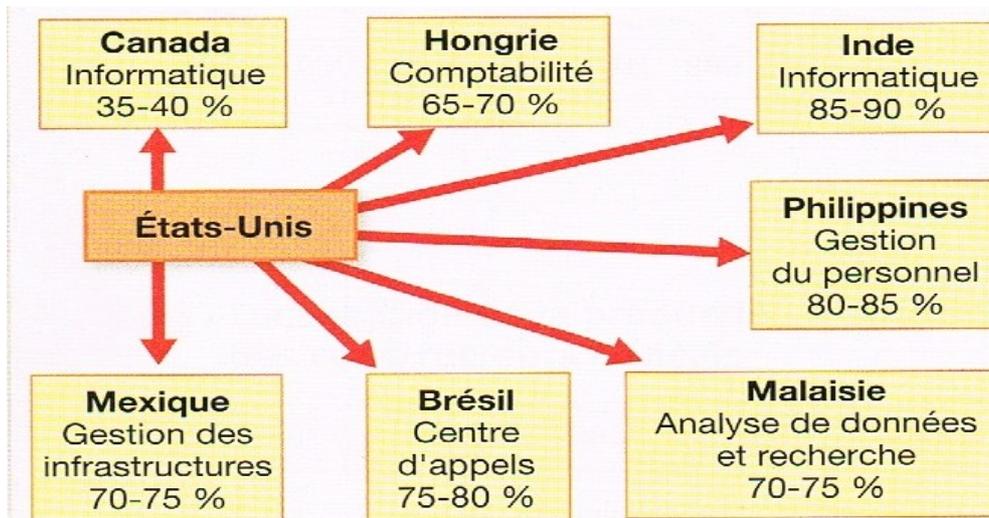


DISSERTATION

Dans quelle mesure les entreprises des pays développés ont-elles intérêt à s'installer dans les pays en développement ?

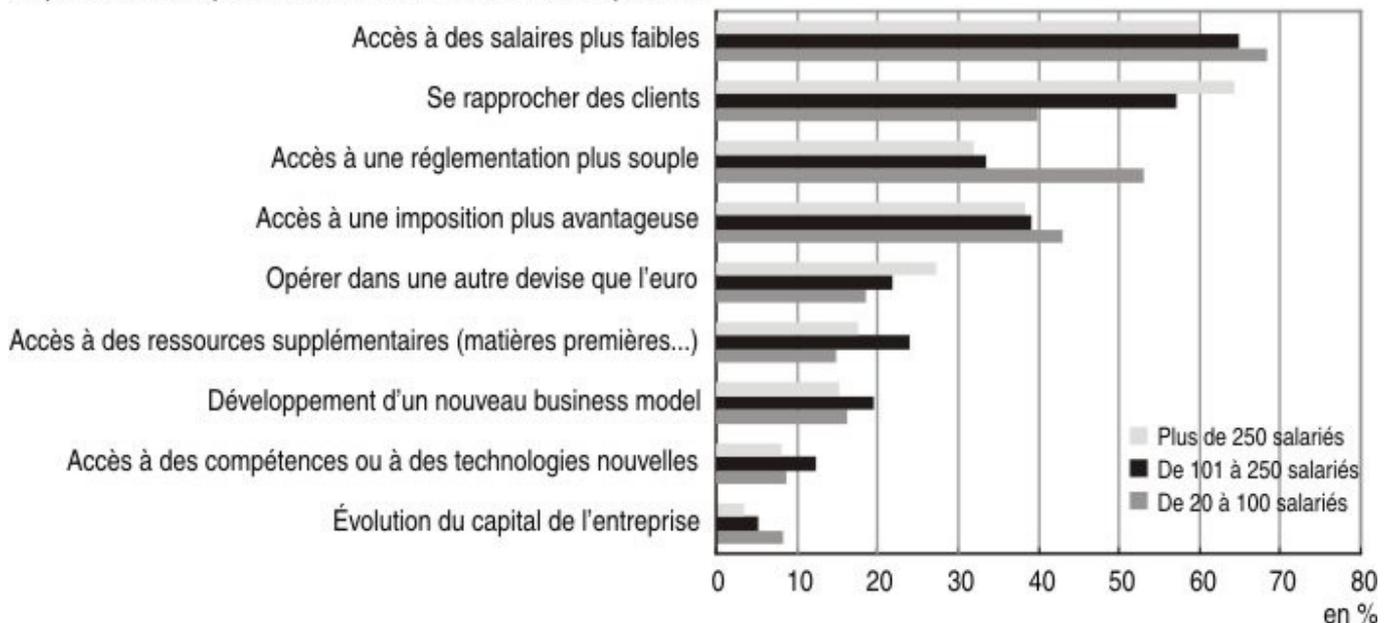
DOCUMENT 1 : Ecart de coût salarial par rapport aux Etats-Unis pour quelques fonctions



Source : Neo IT, cité par Mediapart, 11 juil. 2011

DOCUMENT 2 : Les facteurs motivant le choix de développer des activités à l'étranger

Proportions d'entreprises considérant le facteur « très important »



Source : INSEE, Enquête compétitivité 2008, http://www.insee.fr/fr/themes/document.asp?reg_id=0&ref_id=ip1188&page=graph#graphique1

DOCUMENT 3

Le fabricant de jouets Meccano vient de décider de relocaliser une partie de sa fabrication aujourd'hui réalisée en Chine. L'objectif est d'augmenter de 20 % sur les deux années à venir la production de son usine calaisienne et d'y fabriquer cinq des neuf gammes du catalogue. [...]

Dans le contexte actuel de la crise mondiale, le marché du jouet révèle une grande stabilité grâce au choix des consommateurs de préserver leurs enfants. Aussi, même si les coûts de production en France restent plus élevés que dans d'autres zones géographiques, Meccano a décidé de miser sur le « made in France » en pensant que les consommateurs seront sensibles à sa démarche. Et surtout, relocaliser en France lui permet de gagner en flexibilité, en réactivité et en coût de transport.

La direction parle de 4 à 8 semaines de transport en moins. Meccano est convaincu qu'un gain de 2 mois sur les délais de livraison optimisera à terme la demande. Cette relocalisation partielle pérennise l'avenir du site calaisien et l'emploi de ses soixantes salariés.

Source : Geneviève HERMANN, « Meccano rapatriée à Calais de la production chinoise », www.usinenouvelle.com, 12 fév. 2010.

DOCUMENT 4

A travers une enquête menée par le Ministère [marocain] de l'Industrie, du Commerce et de l'Artisanat, dont les résultats viennent d'être publiés, les entreprises étrangères implantées au Maroc évaluent les avantages et les handicaps du pays. Pour les 39 entreprises sondées, s'il possède des atouts (stabilité politique, situation géographique, main-d'oeuvre qualifiée...), il accuse encore beaucoup de retard. Ainsi, par exemple, 49% des entreprises, tout en signalant des motifs de satisfaction, listent un certain nombre de contraintes. Elles épinglent l'Administration en mettant l'accent sur l'arbitraire et la lourdeur des procédures, la complexité, l'opacité et le coût pour l'usage de la « machine » douanière. S'ajoutent la notion de service public quasi inexistante et le problème de la corruption. Autres entraves citées, le cadre juridique et réglementaire (obsolescence des textes en vigueur), le coût élevé des services d'infrastructure (énergie, terrains industriels...) et la fiscalité (niveau élevé des impôts et pléthore de taxes), notamment.

Quant aux entreprises se déclarant plutôt insatisfaites (34%), elles mettent en cause les obstacles engendrés par la Douane, mais aussi les lourdeurs administratives, la concurrence déloyale ou la cherté des services d'infrastructure.

Abdalaziz MEFTAHA, *L'Economiste* n°548, 12 juil. 1999.

Sujet conçu par Jean-Philippe Zanco (lycée Alain-Fournier, Mirande).

Cadrage du sujet :

Le sujet s'inscrit dans le cadre du thème 2 de sciences économiques : « Mondialisation, finance internationale et intégration européenne », et plus spécifiquement dans le chapitre 1 : « Quels sont les fondements du commerce international et de l'internationalisation de la production ».

Notions de ce chapitre à mobiliser pour ce devoir : FMN, délocalisation (externalisation), compétitivité, commerce intrafirme. D'autres notions peuvent être mobilisées, qui ne sont pas spécifiques à ce chapitre : coût salarial, externalité, IDE.

Analyse des documents :

Doc.	Idées générales	Lecture	Notions mobilisées
1	<ul style="list-style-type: none"> - En matière de services, il existe des différences de coût salarial importantes entre les Etats-Unis et d'autres pays - Remarque : cette différence n'existe pas seulement avec des pays en voie de développement 	<ul style="list-style-type: none"> - La différence de coût salarial, en matière de services, entre les Etats-Unis et d'autres pays où les firmes américaines délocalisent, peut aller de 35 (Canada : informatique) à 90 % (Inde : informatique) 	<ul style="list-style-type: none"> - coût salarial - délocalisation - externalisation de la production
2	<ul style="list-style-type: none"> - Le coût du travail est le principal facteur qui peut motiver la délocalisation des entreprises françaises - Mais il est loin d'être le seul : la recherche d'une réglementation plus souples, ou de nouveaux marchés (« se rapprocher des clients ») est aussi une motivation importante - On remarque que selon leur taille, les entreprises n'ont pas forcément les mêmes motivations. 	<ul style="list-style-type: none"> - L'accès à une main d'oeuvre moins chère constitue un motif de délocalisation pour 60 à 68 % des entreprises françaises en 2008, selon une enquête compétitivité de l'INSEE - L'accès à un nouveau marché est un motif important, principalement pour les grandes entreprises (65 % des entreprises de + de 250 salariés), nettement moins pour les PME (40 % des entreprises 20 à 100 salariés) qui elles, privilégient l'accès à une réglementation plus souple (53 % des entreprises de 20 à 100 salariés). 	<ul style="list-style-type: none"> - délocalisation - coût de la main d'oeuvre - investissement direct à l'étranger - externalisation des coûts de production
3	<ul style="list-style-type: none"> - Après avoir délocalisé pour économiser sur ses coûts de production (principalement la main d'oeuvre), Meccano relocalise une partie de sa production - En relocalisant, Meccano augmente ses coûts de main d'oeuvre, mais il gagne en coût de transport et de logistique, et en qualité 	<ul style="list-style-type: none"> Le « made in France » est un argument qualitatif de compétitivité hors-prix 	<ul style="list-style-type: none"> - Compétitivité-prix - compétitivité hors-prix - Coût de production
4	<ul style="list-style-type: none"> - Selon les entreprises étrangères qui s'implantent au Maroc, le pays a des avantages mais aussi des inconvénients : la délocalisation engendre donc des coûts supplémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Avantages de l'implantation au Maroc : coût et qualification de la main d'oeuvre, situation géographique, stabilité politique - Inconvénients : lourdeur administrative et douanière, infrastructures, fiscalité, corruption (problème fréquent dans les PED) 	<ul style="list-style-type: none"> - délocalisation - externalisation des coûts

Problématique :

Le sujet est assez classique, et l'expression « dans quelle mesure » appelle forcément une problématique nuancée. Le mot « intérêt » est à préciser : les intérêts d'une entreprise dans la délocalisation ne sont pas qu'économiques. Ils peuvent être aussi environnementaux ou sociaux. On peut proposer :

« Les entreprises ont intérêt à s'installer dans les pays en voie de développement, notamment pour abaisser leurs coûts de production, mais la délocalisation peut aussi avoir des effets pervers. »

Plan :

Sur la base de cette problématique, on peut proposer le plan suivant :

Introduction

- Partir d'un exemple concret (ça ne manque pas), si possible récent : en septembre dernier, la SNCF a annoncé qu'elle délocalisait une partie de ses activités de service (notamment en informatique) en Europe de l'Est (République Tchèque). Présenter le sujet à partir de l'exemple : cette délocalisation se justifiait essentiellement pour des raisons de coût du travail, mais elle a suscité en France une certaine polémique, et la CGT a notamment dénoncé le fait que de plus en plus de services sont sous-traités, entraînant une baisse des emplois directs. Outre la polémique, nuisible en terme d'image pour la SNCF, l'externalisation de la production ne peut-elle pas aussi avoir des inconvénients pour l'entreprise ?
- Problématique
- Définitions : délocalisation, externalisation.
- Présentation du plan.

I - Pourquoi les entreprises s'installent dans les pays en voie de développement : pas seulement une stratégie de réduction des coûts de production.

- 1) Les différences relatives de coûts des facteurs de production (notamment du facteur travail) créent des avantages comparatifs pour certains pays. Ces avantages ont notamment pour effet d'attirer l'installation d'activités productives à la recherche de coûts moins élevés.
 - Délocalisation, externalisation
 - Avantages comparatifs et dotation factorielle
 - Coût du travail
 - Doc. 1
- 2) Cependant, les motifs qui poussent les FMN à s'installer dans des pays en voie de développement ne sont pas des motifs liés aux coûts de production : coûts environnementaux (externalités), réglementation, conquête de nouveaux marchés, recherche d'une qualification particulière de la main d'oeuvre (doc. 4)... C'est pourquoi par exemple le premier ministre français Jean-Marc Ayrault, en décembre 2012, a introduit le terme de « colocalisation » pour éviter le terme « délocalisation » trop synonyme de perte nette d'emplois : la colocalisation, ce peut être aussi, à terme, de nouveaux débouchés, donc de nouveaux emplois.
 - Doc. 2 et 4
 - Coûts de production
 - Colocalisation

II - Mais la délocalisation n'a pas forcément que des avantages pour l'entreprise

- 1) L'introduction du terme « colocalisation » montre bien combien le mot « délocalisation » est mal perçu : pour une entreprise, externaliser des services conduit inévitablement à une perte en terme d'image : même pour la SNCF, alors que les emplois concernés par l'externalisation en République Tchèque ne sont que 260, sur les 400.000 emplois directs de la SNCF en France.
- 2) Mais délocaliser, c'est aussi augmenter certains coûts pour l'entreprise : en termes de transport, de logistique. Ces coûts doivent donc être compensés. Il existe aussi un coût social difficile à chiffrer : adaptation aux normes et à la culture du nouveau pays, instabilité politique éventuelle, corruption... L'entreprise peut aussi perdre en qualité de produit. Doc. 3-4.

- 3) Voilà pourquoi certaines entreprises, à rebours, ont tendance à relocaliser leurs activités, comme Meccano (doc. 3), lorsque les coûts indirects de la délocalisation finissent par se révéler plus élevés que les coûts directs de la relocalisation. Le coût de production est peut-être augmenté en relocalisant, mais l'entreprise, moins compétitive en matière de prix, préfère jouer sur la compétitivité hors-prix : qualité du « made in France » dans le cas de Meccano.

Conclusion